



**PLAN RÉGIONAL  
DE FORMATION  
2025 - 2026**

# PRÉAMBULE

## UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PORTÉ PAR L'ARML

Ce programme de professionnalisation a été élaboré par l'ARML de Bretagne, dans le respect des orientations définies avec les directions des Missions Locales et à l'issue de la remontée annuelle des besoins en formation.

La CPNEF (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation) attribue chaque année une enveloppe financière en fonction :

- du nombre de salariés à former dans notre région,
- du pourcentage de consommation de l'enveloppe attribuée.

35 actions de formation sont proposées pour 2025-2026.

## LES ACTIONS COLLECTIVES NATIONALES

Ces actions sont mises en place par la branche au niveau national. L'ARML :

- Centralise le nombre de salariés préinscrits par ACN afin de déterminer les actions régionalisées et le nombre de sessions,
- Gère le lien avec l'organisme de formation pour la programmation de chaque ACN dans la région,
- L'ARML Bretagne ne gère pas directement les inscriptions aux actions collectives nationales de la branche.
- Les inscriptions se font sur le site internet d'Uniformalion : <http://opco.uniformalion/UniWeb> > Rubrique "L'offre de formation » et recherchez la formation par le N° de l'action, les 5 premiers chiffres uniquement]
  - > Pour accéder à votre espace Uniformalion, vous aurez besoin de :
    - > Votre N° ICOM
    - > Votre code d'accès
- Envoi des convocations aux Missions Locales.

## LES FORMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION PORTÉES PAR LA RÉGION

Organisées dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation (IDEO) et de la Politique Régionale d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées (PRAFQPH).

Les frais pédagogiques des actions de professionnalisation d'IDEO sont pris en charge par la Région Bretagne. Les frais de déplacement des stagiaires sont à la charge des structures.

D'autres formations pourront être mises en place suivant les opportunités et les besoins :

Le Contrat Engagement Jeunes (CEJ)

Imilo – Mooc Néo-arrivants

Il appartient aux directions et/ou aux référents formation salariés de gérer la transmission de ces informations.

**Nous rappelons l'importance de tenir vos engagements en termes d'inscription. Une annulation peut compromettre la réalisation de la formation.**

### COMMENT S'INSCRIRE ?

**Cette année, les inscriptions se feront via la plateforme "NumPRF".**

**Ouverture de celle-ci à la rentrée.**

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Attention, le nombre de places étant limité, les premières inscriptions parvenues seront prioritaires. Un nombre minimum de 10 inscrits est nécessaire pour le financement et la mise en place d'une formation. Dans le cas contraire, la formation pourrait être annulée.

### OÙ ET QUAND ?

Fin décembre, un fichier précisant les dates et lieux de formation, sera envoyé à chaque Mission locale pour validation des pré-inscriptions. Si le nombre d'inscrits est supérieur aux places disponibles, les personnes seront indiquées en liste d'attente. Par la suite, une convocation est adressée par mail aux directions et référents formation salariés au plus tard 3 semaines avant le début de chaque session de formation.

# SOMMAIRE

## ACCUEIL - ACCOMPAGNEMENT - ORIENTATION

Comprendre la génération Z, Alpha...  
Techniques d'accompagnement issues du coaching pour accompagner en collectif  
Initiation aux techniques du bilan de compétences, pour mieux accompagner  
Accompagner un jeune vers l'autonomie avec l'analyse transactionnelle  
Appréhender la problématique du logement des jeunes  
Quelle posture pour accompagner nos jeunes aujourd'hui ?  
Susciter la motivation chez les jeunes pour les accompagner en Mission Locale  
Créer et animer une action ou un atelier collectif  
L'argent dans la relation d'accompagnement  
La place de la famille dans l'accompagnement  
Gérer la frustration et les émotions du jeune  
Comment aborder des sujets sensibles : image de soi, estime de soi

## ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Soft skills : faire émerger les compétences transversales  
RSE : actionner les leviers d'engagement des partenaires  
Comment adapter les recrutements aux transformations du monde du travail ?

## ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Le droit des étrangers  
Le droit des étrangers - Niveau 2  
L'accès au travail des mineurs  
Repérer et comprendre les handicaps invisibles  
Repérer et connaître les différents troubles psychiques  
Repérer et aborder les sujets santé : violence, contraception, sexualité et addiction  
Accompagner les jeunes DYS  
Accompagnement des publics vulnérables  
Mieux accompagner les publics allophones  
Les mineurs et jeunes majeurs isolés  
1er secours en santé mentale

## ACCOMPAGNEMENT À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES

Gestion de projets : initiation  
Gestion de projets : perfectionnement  
Répondre à des appels à projets : du consortium à la gestion budgétaire  
Gestion du temps et des priorités... plus jamais débordé  
Gestion d'équipe sans liens hiérarchiques  
Gestion des émotions et des conflits  
Prise de parole en public : la posture institutionnelle  
La communication non verbale en insertion  
Amélioration de ses écrits professionnels



## COMPRENDRE LA GÉNÉRATION Z, ALPHA...

### CONTEXTE

Voilà plusieurs années que les études se multiplient sur les différences intergénérationnelles.

Il est important que nous puissions faire un focus sur les jeunes de 16 à 25 ans que nous accompagnons, afin de comprendre leurs modes de fonctionnements, leurs envies, leurs atouts.

### OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Comprendre la représentation de la jeunesse au sein de notre société afin de trouver les leviers de mobilisation de ce public.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Avoir des repères sur la jeunesse aujourd'hui, leurs usages et leur relation à l'environnement socio-économique, notamment sur les questions d'engagement et de motivation.
- Maîtriser les moyens en termes de perspectives méthodologies et d'outils permettant d'ajuster les pratiques d'accompagnement de cette génération en visant la (re)mobilisation du public jeune et l'engagement dans l'action.

**Pré-requis : Tout professionnel**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre.**

**(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)**

**Nombre de personnes concernées : 12 à 14 personnes environ/session**

**Nombre de session : 1 à 2 session maxi/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière**

**Durée : 2 jours**

**Lieu envisagé : En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)**



# TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT ISSUES DU COACHING POUR ACCOMPAGNER EN COLLECTIF



## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Afin de participer au développement des compétences des salariés du réseau et du renforcement du socle de l'accompagnement global, cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra :

- Une approche différente dans le cadre de l'accompagnement collectif.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Mettre en place un processus permettant de créer de la cohésion dans un groupe
  - Connaître et agir en posture de coach
- Permettre à un groupe de déterminer des objectifs individuels et collectifs dans un cadre bienveillant et sécurisé
  - Utiliser des outils issus du coaching collectif pour mieux accompagner en collectif
  - Connaître les fondements de la motivation et les utiliser dans les accompagnements

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 /an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# INITIATION AUX TECHNIQUES DU BILAN DE COMPÉTENCES, POUR MIEUX ACCOMPAGNER



## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Afin de participer au développement des compétences des salariés du réseau et du renforcement du socle de l'accompagnement global, cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Savoir utiliser certaines techniques du bilan de compétences pour faciliter l'accompagnement.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Définir les principes du bilan de compétences et quand l'utiliser
- Analyser les besoins en s'appuyant sur la construction, la diffusion et l'analyse d'un questionnaire sur la relation au travail et l'intérêt qu'il suscite chez le jeune
  - Restituer les résultats des analyses
- Décliner/orienter l'accompagnement en fonction des analyses

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.

(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseillers en insertion professionnelle, chargé de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 ou 3 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# ACCOMPAGNER UN JEUNE VERS L'AUTONOMIE AVEC L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE



## CONTEXTE

Les Missions Locales ont souhaité renforcer l'offre de formation à destination des personnels des fonctions « accueil/administratifs » des Missions Locales, à la fois en charge de la relation avec les jeunes, la gestion des dispositifs et le support à l'équipe.

En effet, ces professionnels sont en attente d'une offre de formation, spécifiquement conçue pour eux, et contribuant directement à l'enrichissement de leurs compétences.

## OBJET DE LA CONSULTATION

Cet accompagnement devra aider les équipes et les personnes à mieux gérer les situations difficiles. D'autre part, il permettra d'harmoniser les pratiques et la complémentarité des interventions. Le développement de cette cohésion devra aider une meilleure adaptation du service rendu.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Apprendre à analyser les situations génératrices de stress ou de difficulté.
  - Savoir poser le bon diagnostic pour agir efficacement
- Acquérir des outils théoriques et un savoir-faire relationnel pertinents par rapport à ces situations
- Reconnaître les situations et/ou les personnes ressources et savoir les solliciter

**Public visé : Tout salarié des Missions Locales ayant une fonction d'accueil et d'accompagnement**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre. (Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)**

**Nombre de personnes concernées : 12 à 15 personnes environ/session**

**Nombre de session : 1 session/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière**

**Durée : 2 jours**

**Lieu envisagé : En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)**



# APPRÉHENDER LA PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT DES JEUNES



## CONTEXTE

Le logement est l'une des composantes de l'accompagnement global et social que les Missions Locales mettent en œuvre pour leurs publics. Il est par conséquent important de veiller à former les acteurs de notre réseau sur cette thématique afin de leur permettre de mieux informer les jeunes reçus qui doivent faire face à ce problème prégnant de leur quotidien.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de réaliser un 360° de cette problématique (dispositifs, acteurs, outils) afin de mieux accompagner les jeunes, collectivement ou individuellement.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- De connaître les dispositifs, identifier les acteurs, découvrir les aides existantes...et se repérer parmi toutes les solutions pour trouver l'information nécessaire
  - D'informer et d'accompagner les jeunes en demande de logement ou d'hébergement, en individuel et en collectif
- Connaître le contexte juridique du logement des jeunes : politiques publiques, droits et devoirs du locataire, protection des locataires en difficultés etc...

**Public visé : Conseillers en insertion / Référents logement / Chargés de projet**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi /an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours (1 jour = 7 h de formation)

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)





# QUELLE POSTURE POUR ACCOMPAGNER NOS JEUNES AUJOURD'HUI ?

## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis 40 ans, leurs activités, les dispositifs proposés ne cessent d'évoluer. Les conseillers doivent sans cesse s'adapter au public accueilli et aux dispositifs à mettre en place. La posture à adopter n'est pas toujours facile.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Prendre du recul sur sa pratique professionnelle et sa posture d'accompagnement.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Redéfinir l'accompagnement
  - Définir les différentes postures d'accompagnement
    - Les impacts sur le jeune accompagné
  - Connaître le cadre et les limites pour le conseiller en insertion
- Adapter sa pratique professionnelle aux besoins des jeunes accueillis aujourd'hui en Mission Locale

**Public visé : Conseiller en insertion sociale et professionnelle**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.

(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 15 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi /an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# SUSCITER LA MOTIVATION CHEZ LES JEUNES POUR LES ACCOMPAGNER EN MISSION LOCALE



## CONTEXTE

Les Missions Locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Les actions et accompagnements proposés sont multiples mais il peut parfois être difficile d'obtenir la mobilisation et l'adhésion des jeunes.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Comprendre les principes moteurs des jeunes accueillis et susciter des mises en action efficaces.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre la notion de motivation
- S'approprier des outils pour favoriser la confiance en soi et la motivation en situation d'accompagnement individuel ou collectif et amplifier la dynamique vers l'insertion sociale et professionnelle
  - Comprendre les différents blocages des projets
  - Repérer et s'appuyer sur les principes d'actions des jeunes
- Lever les freins au projet professionnel afin de permettre à chaque jeune de gagner confiance en lui, de se mettre en mouvement, de mieux définir son projet professionnel et de mieux « se vendre » auprès des chefs d'entreprise
  - Faire adhérer et impliquer le jeune

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 15 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi /an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# CRÉER ET ANIMER UNE ACTION OU UN ATELIER COLLECTIF

## CONTEXTE

Les Missions Locales proposent très régulièrement des ateliers à destination des jeunes, dans diverses thématiques (orientation, emploi, santé...). L'animation d'atelier est donc une pratique courante et notamment dans le cadre du CEJ. Il est nécessaire que les conseillers connaissent les techniques afin d'optimiser le déroulement des ateliers et la dynamique du groupe.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Maîtriser les techniques de conception, animation et évaluation d'un atelier collectif.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les conditions d'efficacité d'un atelier ou d'une action
- Connaître les différentes étapes de mise en œuvre d'un atelier ou une action (définition des enjeux, des objectifs, construire son fil conducteur, etc.)
- Préparer les animations et identifier les bons outils
- Évaluer son action/atelier et mesurer l'impact sur les participant.e.s

**Pré-requis : Etre amené à mettre en place des ateliers collectifs**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre. (Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseillers en insertion sociale et professionnelle / Chargés de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 15 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 session /an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 3 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



## L'ARGENT DANS LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT

### CONTEXTE

L'argent a une place importante dans toutes les relations de notre société actuelle. Il en est bien évidemment de même dans la relation entre les conseillers et les jeunes accueillis. Il est donc important de repositionner la place et la représentation de l'argent, aujourd'hui, dans l'accompagnement des jeunes.

### OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Repérer, comprendre et analyser la place et la représentation de l'argent pour soi, pour les jeunes, dans les différents dispositifs de la structure, ...

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Repérer les différents aspects de l'argent dans l'accompagnement et plus particulièrement sa place dans l'échange social
  - Analyser son propre rapport à l'argent et son impact dans le rapport aux autres
- Situer l'allocation (PACEA, CEJ) dans un consensus de droits et devoirs réciproques entre les jeunes et la structure
  - Consolider la posture professionnelle liée aux questions financières

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Tout public

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi /an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



## LA PLACE DE LA FAMILLE DANS L'ACCOMPAGNEMENT



### CONTEXTE

L'accompagnement des jeunes mineurs conduit souvent les professionnels et les familles à établir des liens particuliers. Les sensibilités mutuelles des uns et des autres sont mobilisées et sollicitent des émotions des deux côtés.

### OBJET DE LA CONSULTATION

Cette formation cherche à identifier les enjeux de la relation professionnels/familles/jeunes dans cet accompagnement et à faciliter la définition d'un cadre institutionnel pour conduire une telle rencontre vers sa qualité optimum.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Clarifier le concept de famille dans notre société et comprendre le jeune dans son système familial et/ou institutionnel
  - Appréhender les missions, les rôles et les comportements de chacun dans « la relation triangulaire »
- Identifier dans quelles situations faire appel à la famille dans un accompagnement et en mesurer les risques, les opportunités

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseillers en insertion professionnelle / Chargés de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi /an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# GÉRER LA FRUSTRATION ET LES ÉMOTIONS DU JEUNE



## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Afin de participer au développement des compétences des salariés du réseau et du renforcement du socle de l'accompagnement global, cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- D'identifier et de proposer un accompagnement en adéquation avec l'expression du jeune.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Savoir identifier les besoins spécifiques des jeunes en crise, à partir de leurs manifestations émotionnelles et physiques et une meilleure appréhension du sujet
- Cerner la notion de crise, les principaux dispositifs et acteurs pour mieux faire face à la situation de jeunes en souffrance
  - Adapter sa posture et mobiliser des outils concrets d'accompagnement de la crise et de l'agressivité
  - Proposer un accompagnement adapté et des solutions constructives

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre. (Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)**

**Nombre de personnes concernées : 12 à 14 personnes environ/session**

**Nombre de session : 1 à 2 sessions maxi /an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière**

**Durée : 2 jours (14 h en présentiel)**

**Lieu envisagé : En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)**



## COMMENT ABORDER DES SUJETS SENSIBLES : IMAGE DE SOI, ESTIME DE SOI



### CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Afin de participer au développement des compétences des salariés du réseau et du renforcement du socle de l'accompagnement global, cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

### OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Au jeune de lever certains freins...

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les mécanismes de la construction et de fonctionnement de l'image et de l'estime de soi et ses effets sur les comportements
  - Evaluer la place de l'image de soi et de l'estime de soi auprès d'un public fragilisé
  - Appréhender les facteurs qui influencent et affectent leur image et leur estime
- Adopter la posture professionnelle adéquate pour aborder des sujets touchants à l'image et l'estime de soi
  - Elaborer des ateliers agissant positivement sur l'image et l'estime de soi

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre.**

**(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)**

**Nombre de personnes concernées : 12 à 14 personnes environ/session**

**Nombre de session : 1 à 2 sessions maxi /an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière**

**Durée : 2 jours**

**Lieu envisagé : En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)**



# SOFT SKILLS : FAIRE ÉMERGER LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

## CONTEXTE

Les Missions Locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Les actions et accompagnements proposés sont multiples mais il peut parfois être difficile d'obtenir la mobilisation et l'adhésion des jeunes.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Comprendre les principes moteurs des jeunes accueillis et susciter des mises en action efficaces.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre la notion de motivation
- S'approprier des outils pour favoriser la confiance en soi et la motivation en situation d'accompagnement individuel ou collectif et amplifier la dynamique vers l'insertion sociale et professionnelle
  - Comprendre les différents blocages des projets
  - Repérer et s'appuyer sur les principes d'actions des jeunes
- Lever les freins au projet professionnel afin de permettre à chaque jeune de gagner confiance en lui, de se mettre en mouvement, de mieux définir son projet professionnel et de mieux « se vendre » auprès des chefs d'entreprise
  - Faire adhérer et impliquer le jeune

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre. (Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseillers en insertion professionnelle / Conseillers emploi

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 15 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 session/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours consécutifs

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)





# RSE : ACTIONNER LES LEVIERS D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

## CONTEXTE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises a pris une place importante ses dernières années et les candidats y attachent de plus en plus d'importance. Dans ce cadre, approfondir la collaboration avec les missions locales et participer à l'insertion des jeunes est un enjeu important pour les entreprises.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Sensibiliser les entreprises partenaires à la valeur ajoutée de la collaboration avec les Missions Locales dans leur politique RSE.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître l'importance de la marque employeur et d'une politique RSE pour une entreprise (notamment TPE, PME)
  - Se saisir de la politique RSE pour mener des actions concrètes avec les jeunes
- Impliquer les entreprises dans les projets portés par les Missions Locales sur le territoire

**Pré-requis :** Salariés en charge de la relation avec les entreprises

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseiller / Chargé de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# COMMENT ADAPTER LES RECRUTEMENTS AUX TRANSFORMATIONS DU MONDE DU TRAVAIL ?

## CONTEXTE

Nous constatons depuis quelques temps, une transformation du monde du travail, des méthodes de recrutement et d'une manière générale du rapport que les salariés ont avec le travail.

Les conseillers en charge de la relation entreprise ont la fonction d'intermédiation entre les candidats et les recruteurs et doivent connaître les dernières tendances en matière de recrutement.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Mettre en place des recrutements innovants et inclusifs, en collaboration avec les entreprises.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier le nouveau rapport des jeunes au travail
- Mettre en place des nouvelles méthodes de recrutement (inversé, sans cv, recrutement inclusif...)
- Impliquer les employeurs dans cette dynamique

**Pré-requis :** Salariés en charge de la relation avec les entreprises

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseiller / Chargé de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# LE DROIT DES ÉTRANGERS

## CONTEXTE

Les Missions Locales sont amenées à recevoir les jeunes de 16 à 25 ans d'origine étrangère. Les conseillers n'ont pas tous les connaissances suffisantes pour répondre aux premières interrogations du public et les aider dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle. Il est primordial de connaître le cadre juridique concernant les jeunes étrangers, sur le plan social et professionnel.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Connaître l'impact du droit des étrangers sur la situation sociale et professionnelle des jeunes.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Avoir une vision globale du parcours administratif d'un ressortissant étranger en France,
- Indiquer à un jeune ressortissant étranger les démarches essentielles, les interlocuteurs à privilégier et/ou les partenaires à solliciter.

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Chargé d'accueil et d'animation / Conseiller en insertion sociale et professionnelle / Chargé de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# LE DROIT DES ÉTRANGERS NIVEAU 2

## CONTEXTE

Les Missions Locales sont amenées à recevoir de plus en plus de jeunes d'origine étrangère. Il est impératif de permettre aux conseillers d'acquérir les bases en matière de droit des étrangers et des jeunes en particulier et de les maintenir à jour.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Maîtriser les évolutions légales relatives à l'accès à l'emploi des jeunes ressortissants étrangers, mais aussi de connaître les conséquences de perte du droit au séjour et de savoir informer et orienter les jeunes pouvant prétendre à la nationalité française.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :
- Connaître les conséquences du travail sans autorisation
  - Comprendre les enjeux du changement de statut pour travailler
  - Connaître les modes d'acquisition de la nationalité française
  - Connaître les mesures d'éloignement et les modalités légales de recours
  - Appréhender les situations de perte effective du droit de séjour

**Pré-requis :** Avoir suivi une formation de base en la matière afin de mettre à jour ses connaissances par le biais de la participation à cette journée d'actualisation.

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre. (Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseiller en insertion / Chargé de projet / Chargé de relation entreprise et-ou emploi / Responsable de secteur

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 1 jour (distanciel)

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# L'ACCÈS AU TRAVAIL DES MINEURS

## CONTEXTE

Les jeunes mineurs reçus en ML font l'objet d'une attention particulière en matière d'accès à l'emploi. Les conseillers souhaitent développer leur connaissance de la législation qui s'applique dans ce cas précis, afin de garantir un accompagnement de qualité et respectueux des obligations inhérentes à ces publics.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Connaître l'impact du droit sur la situation sociale et professionnelle d'un mineur accompagné par la ML...

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les différentes obligations légales
- Connaître les droits des mineurs, les modalités d'accès au travail, les spécificités de la réglementation et appréhender les points de vigilance
- Identifier les principales situations particulières et leurs conséquences

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseiller en insertion professionnelle

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 1 à 2 jours (distanciel si 1 jour)

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# REPÉRER ET COMPRENDRE LES HANDICAPS INVISIBLES

## CONTEXTE

La loi Handicap promulguée en 2005 donne une définition précise. Il s'agit de « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » Un fauteuil roulant, une canne blanche ne sont pas les seuls signes d'un handicap. Les handicaps invisibles touchent pourtant de nombreuses personnes dont la situation est souvent incomprise et peut provoquer certaines difficultés au quotidien du fait de ce type de handicap.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Déceler et comprendre les handicaps invisibles et d'ainsi permettre l'orientation vers le(s) professionnel(s) adéquat(s).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Pouvoir évaluer les problématiques d'handicap du jeune et de comprendre son parcours
- Connaître et savoir mobiliser les bons acteurs pour faciliter l'accompagnement des jeunes
- Imaginer des environnements d'accueil adaptés et les comportements à adopter pour créer des environnements facilitants
  - Avoir des pistes de réflexion pour accompagner le jeune et son entourage dans l'acceptation de son handicap
  - Prendre de la hauteur sur ses pratiques à l'aide d'analyses de pratiques et de mises en situations

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseiller en insertion professionnelle / Chargé de projet / Chargé d'accueil et d'animation

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# REPÉRER ET CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS TROUBLES PSYCHIQUES

## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire spécifiques permettant l'accompagnement de publics spécifiques. Afin de participer au développement des compétences des salariés du réseau et du renforcement de la référence de l'accueil de publics spécifiques, cette formation constitue une opportunité d'acquérir ou d'affiner des connaissances.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Mieux comprendre et détecter les troubles psychiques pour mieux accompagner.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles psychiques
  - Mieux appréhender les différents types de crises
- Développer des compétences relationnelles (écoute active, prise de recul)
  - Mieux faire face aux comportements agressifs
- Tester et s'approprier un plan d'action pouvant être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de troubles psychiques

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre. (Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de sessions :** 1 à 2 sessions/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# REPÉRER ET ABORDER LES SUJETS SANTÉ : VIOLENCE, CONTRACEPTION, SEXUALITÉ ET ADDICTION

## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire spécifiques permettant l'accompagnement de publics spécifiques. Afin de participer au développement des compétences des salariés du réseau et du renforcement de la référence de l'accueil de publics spécifiques, cette formation constitue une opportunité d'acquérir ou d'affiner des connaissances.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Repérer, d'accompagner et d'alerter sur des thématiques de santé publique.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Savoir comment aborder avec les publics des problématiques intimes
  - Identifier la place de la sexualité pour le jeune
- Trouver les moyens d'évoquer des questions liées à la santé avec une posture adaptée
  - Être capable d'aborder les sujets liés à la contraception
  - Interroger son rapport à la violence
- Mieux connaître les définitions des addictions et les processus à l'œuvre lors des conduites addictives
  - Repérer les comportements addictifs
- Comprendre l'impact de l'univers socio-culturel du jeune pour mieux l'accompagner
- Travailler en partenariat avec les professionnels et les organismes de la santé

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.

(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)





# ACCOMPAGNER LES JEUNES DYS

## CONTEXTE

Les troubles « DYS » impactent la scolarité des jeunes. Ils rendent aussi difficile leur accompagnement par les conseillers ML qui manquent d'information / de formation en la matière afin de repérer les différents troubles et les prendre en compte dans la construction du projet professionnel de ces jeunes.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Mieux comprendre et repérer les troubles « DYS » afin d'adapter leur pratique et leur posture pour coconstruire un parcours d'insertion professionnelle adapté...

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Reconnaître les caractéristiques des troubles DYS et leurs répercussions sur le plan socio-professionnel
- Accompagner les jeunes souffrant de DYS pour lever les freins rencontrés et savoir les orienter vers les structures et dispositifs adaptés
- Ajuster sa posture d'accompagnement afin de créer un lien de confiance indispensable à la co-construction d'un parcours d'insertion socio-professionnelle adapté à la situation du jeune

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseiller en insertion professionnelle / Chargé de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 session/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS VULNÉRABLES

## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire spécifiques permettant l'accompagnement de publics spécifiques. Afin de participer au développement des compétences des salariés du réseau et du renforcement de la référence de l'accueil de publics spécifiques, cette formation constitue une opportunité d'acquérir ou d'affiner des connaissances.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Identifier des fragilités psychosociales permettant de repérer les publics vulnérables, ainsi que les migrants primo-arrivants en situation de vulnérabilité ou de grande précarité.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les facteurs de vulnérabilité sociale et connaître les dispositifs d'aide et d'accompagnement
  - Identifier et repérer les besoins d'une personne en situation de vulnérabilité sociale
  - Repérer l'impact de la précarité sur les attitudes et les comportements des personnes
- S'approprier des éléments issus de l'anthropologie et de l'ethnologie pour mieux saisir les enjeux de la construction identitaire des familles issues de l'immigration
- Sensibiliser aux outils d'écoute des besoins et de l'expression de la personne accueillie, et savoir communiquer malgré les barrières de langues
  - Adapter sa posture et ses outils pour informer, orienter et accompagner

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.

(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# MIEUX ACCOMPAGNER LES PUBLICS ALLOPHONES

## CONTEXTE

Les Missions Locales sont amenées à recevoir les jeunes de 16 à 25 ans d'origine étrangère. Certains de ces jeunes sont allophones. Les personnes allophones ou en situation d'illettrisme voient leurs difficultés d'usage du numérique renforcées. Les risques de rupture de leurs droits, sont importants. Les conseillers sont en demande de méthode technique et outils pour mieux guider ces jeunes dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Identifier les difficultés et besoins de ces publics
- Repérer et utiliser des méthodes et outils d'accompagnement des publics allophones.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Analyser le besoin des publics
- Anticiper les freins et blocage
- Utiliser de nouveaux outils adaptés aux jeunes publics allophones
- Adapter les activités habituelles

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre.

(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Tout public

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# LES MINEURS ET JEUNES MAJEURS ISOLÉS

## CONTEXTE

Chaque année, des mineurs étrangers arrivent ou restent en France sans leurs parents, dans un statut administratif et social plus ou moins précaire. Leur prise en charge au sein des Missions Locales dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle interroge et nécessite une connaissance de ce public.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Mieux connaître ce public afin d'adapter son accompagnement.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître le cadre légal et la protection des mineurs non-accompagnés et des jeunes majeurs isolés
- Distinguer en quoi les mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers constituent un public différent des jeunes en difficulté en France
  - Connaître les mesures d'accès à la formation professionnelle et à l'Emploi de ces jeunes
- Approfondir sa pratique d'accompagnement en insertion sociale et professionnelle des jeunes isolés étrangers.

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Chargé d'accueil et d'animation / Conseiller en insertion sociale et professionnelle / Chargé de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# 1ER SECOURS EN SANTÉ MENTALE

## CONTEXTE

Les Missions Locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle et sociale. Certains jeunes accueillis peuvent présenter des troubles de santé mentale. Il est nécessaire que les professionnels puissent les identifier afin d'adopter un comportement en conséquence.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
  - Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Connaître les comportements à adopter en cas de besoin, les comportements à éviter.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier tous les troubles de santé mentale
  - Identifier les facteurs de risques
  - Connaître les crises en santé mentale
- Visualiser les gestes et attitudes adaptés à chaque situation

**Le formateur devra être accrédité Premier secours en santé mentale !**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre. (Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

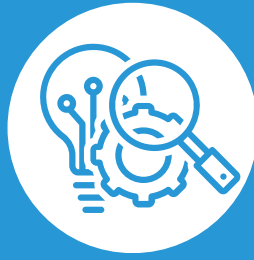
**Public visé :** Chargé d'accueil et d'animation / Conseiller en insertion sociale et professionnelle / Chargé de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours consécutifs en présentiel

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# GESTION DE PROJETS INITIATION

## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Cet axe a pour rôle de fournir aux salariés du réseau des Missions Locales des outils et méthodes facilitant leur quotidien. Cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Être autonome sur les projets.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Appréhender les différentes étapes de développement d'un projet
- Savoir dresser un diagnostic de départ permettant de développer un projet cohérent
- Mettre en œuvre une structuration du projet, y compris pour la planification des étapes
- Analyser la capacité d'une Mission Locale à porter ou non un projet et la pertinence d'un projet
  - Acquérir une méthodologie de construction budgétaire prévisionnelle
    - Savoir valoriser un projet auprès de financeurs
    - Evaluer l'impact d'un projet

**Pré-requis :** Aucun

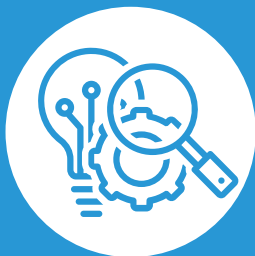
**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 session/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# GESTION DE PROJETS PERFECTIONNEMENT

## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Cet axe a pour rôle de fournir aux salariés du réseau des Missions Locales des outils et méthodes facilitant leur quotidien. Cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Coordonner des projets.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Sécuriser la mise en œuvre d'un projet
- Définir le cadre contractuel des différents partenaires
- Organiser le travail d'une équipe de partenaires au quotidien
  - Favoriser l'implication des parties prenantes
  - Gérer les situations délicates

**Pré-requis :** Avoir suivi la formation "Gestion de projets : initiation"

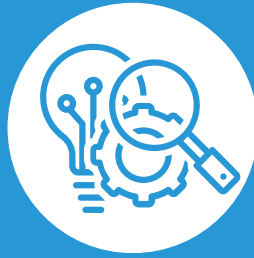
**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 session/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# RÉPONDRE À DES APPELS À PROJETS : DU CONSORTIUM À LA GESTION BUDGÉTAIRE

## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Cet axe a pour rôle de fournir aux salariés du réseau des Missions Locales des outils et méthodes facilitant leur quotidien. Cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Savoir répondre à un appel à projet et organiser la réponse.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Elaborer un système de veille sur les appels d'offres et les appels à projets
  - Décrypter les éléments qui composent la commande
- Savoir rédiger une réponse intégrant les données de la commande, les orientations principales des politiques publiques
  - Savoir se démarquer
- Acquérir une vision des stratégies efficaces dans les différents aspects de la négociation
- Maîtriser un ensemble de méthodes et d'outils pour faciliter la préparation et la conduite des négociations
  - Conclure des accords durables et profitables
  - Construire et suivre des indicateurs d'évaluation

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)





# GESTION DU TEMPS ET DES PRIORITÉS... PLUS JAMAIS DÉBORDÉ !

## CONTEXTE

La gestion des priorités et la maîtrise du temps sont des compétences indispensables à l'efficacité et la réussite des professionnels. Les techniciens des Missions Locales, quelle que soit la nature de leurs missions, n'y échappent pas.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Mieux s'organiser pour gagner en rapidité et en efficacité.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les grands principes du temps
- Diagnostiquer son rapport au temps
- Savoir anticiper, planifier et formaliser des objectifs
- Utiliser avec pertinence les outils de communication et d'organisation
- Savoir traiter et exploiter efficacement les informations volumineuses (emails, ...)

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

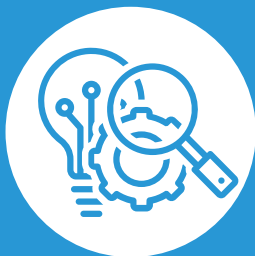
**Public visé :** Tout public

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours consécutifs

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# GESTION D'ÉQUIPE SANS LIENS HIÉRARCHIQUES

## CONTEXTE

Au regard de l'activité des Missions Locales, certains collaborateurs sont amenés à coordonner des équipes sans pour autant avoir un lien hiérarchique. C'est notamment le cas pour les référents sur une thématique spécifique, certains chargés de projet. Le positionnement n'est pas toujours évident et une formation pourrait aider les salariés concernés.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Animer et coordonner une équipe avec légitimité.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Planifier l'activité de son équipe
  - Coordonner les activités
- Communiquer avec son équipe, en fonction de ses interlocuteurs
  - Favoriser la cohésion de l'équipe
    - Impulser une dynamique
  - Adopter la posture adéquate

**Pré-requis :** Collaborateur en charge de la gestion d'une équipe

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre. (Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Chargé de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 session/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# GESTION DES ÉMOTIONS ET DES CONFLITS

## CONTEXTE

Mieux gérer son équilibre émotionnel et avoir la maîtrise des situations délicates désagréables, c'est avant tout être plus efficace dans sa relation aux autres. L'accompagnement des jeunes en Missions Locales ne déroge pas à la règle. Les conseillers et chargés d'accueil et d'animation peuvent se trouver souvent confrontés à ce type de problématique.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Comprendre le schéma émotionnel et savoir y répondre de façon pertinente.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître le processus émotionnel
- Maîtriser sa posture professionnelle lors de situations délicates
- Avoir des outils pour répondre aux situations délicates et/ou conflictuelles

**Pré-requis :** Aucun

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

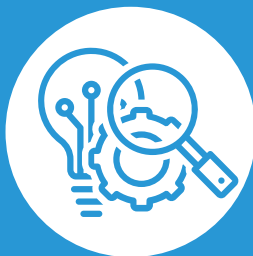
**Public visé :** Tout public

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours consécutifs

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# PRISE DE PAROLE EN PUBLIC : LA POSTURE INSTITUTIONNELLE

## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Cet axe a pour rôle de fournir aux salariés du réseau des Missions Locales des outils et méthodes facilitant leur quotidien. Cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra de :

- Convaincre les interlocuteurs et captiver l'auditoire en ayant une posture institutionnelle.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Adopter un comportement et une gestuelle appropriés
- Maîtriser les techniques d'expression orale pour capter l'attention et convaincre
  - Contrôler la respiration, la voix, et le stress
  - Rythmer son allocution
- Savoir gérer les interruptions et les perturbations sans être déstabilisé

**Pré-requis : Aucun**

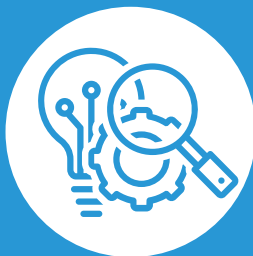
**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 session/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# LA COMMUNICATION NON VERBALE EN INSERTION

## CONTEXTE

La communication non verbale a une grande influence sur nos relations avec autrui. Si nos paroles ont un impact certain, notre gestuelle, notre attitude, notre regard en disent bien plus que les mots.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra :

- Aux conseillers d'avoir cette lecture lorsqu'ils reçoivent les jeunes facilitera les échanges et interactions pour une meilleure efficacité du message et de l'accompagnement.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Décoder le langage non-verbal des jeunes afin d'identifier rapidement leurs attentes et les freins éventuels
  - Repérer les secteurs d'activité compatibles avec les profils repérés
  - Permettre aux jeunes d'adapter leur posture pour optimiser les entretiens de recrutement
- Adapter sa communication verbale et non verbale selon les différents profils de communication des jeunes
  - Analyser son profil d'accompagnant

**Pré-requis :** Aucun

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

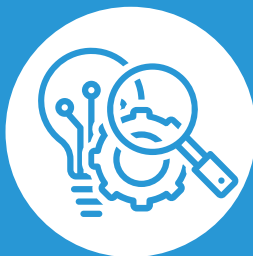
**Public visé :** Conseiller en insertion professionnelle / Chargé de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 à 2 sessions maxi/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours consécutifs

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



# AMÉLIORATION DE SES ÉCRITS PROFESSIONNELS

## CONTEXTE

Les Missions Locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Cet axe a pour rôle de fournir aux salariés du réseau des Missions Locales des outils et méthodes facilitant leur quotidien. Cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

## OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de cette formation permettra :

- D'améliorer les écrits professionnels, mieux appréhender les subtilités de la langue Française et moyens mnémotechniques.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les principales règles d'orthographe et moyens mnémotechniques
  - Être à l'aise pour la rédaction de supports écrits ou informatiques
  - Gagner du temps dans la rédaction
- Organiser et mettre en valeur ses idées pour structurer ses messages
- Être vigilant avec les correcteurs automatiques, savoir s'auto-corriger

**Pré-requis : Aucun**

**Nombre de sessions prévisionnel et lieux :** Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre le 15/01/2025 et le 31/12/2026, hors vacances scolaires zone B et de la 1ere quinzaine de septembre.  
(Vous pouvez donner à titre indicatif des dates prévisionnelles qui devront faire l'objet d'une validation après la décision de la CPNEF.)

**Public visé :** Conseiller en insertion professionnelle / Chargé de projet

**Nombre de personnes concernées :** 12 à 14 personnes environ/session

**Nombre de session :** 1 session/an selon les positionnements de septembre/octobre 2024 et de la maquette financière

**Durée :** 2 jours

**Lieu envisagé :** En Bretagne (lieux définis suivant les inscriptions de septembre/octobre 2024)



**ASSOCIATION RÉGIONALE  
DES MISSIONS LOCALES  
DE BRETAGNE**

Immeuble Le Colbert  
31 place du Colombier, 35000 RENNES  
02 30 96 65 32  
armlb@armlb.bzh

[www.missions-locales-bretagne.fr](http://www.missions-locales-bretagne.fr)